

**Bulletin  
Municipal  
d'Informations**



# Entzheim Info

**JUILLET 2023**



## Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le 6 avril dernier le budget 2023 de la commune d'Entzheim.

L'endettement de la commune est nul cette année, mais le contexte économique imposera à moyen terme de faire appel de manière importante à l'emprunt lors des prochains exercices budgétaires pour le financement des travaux des pôles enfance et seniors, pour garder intacte la capacité d'investissement de la commune.

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites en 2023 sont en hausse de plus de 4 % par rapport à 2022. Cela s'explique par le dynamisme des bases de fiscalité locale : réévaluation automatique de + 7,1 % des bases (sauf pour les locaux commerciaux), mais également grâce à l'assiette de la taxe foncière perçue pour les nouvelles constructions, notamment au niveau de la zone aéroportuaire.

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement inscrit en 2023 est quant à lui en augmentation de 29 %. Cette variation est due à la hausse considérable des charges à caractère général (+ 52 %) en raison de la flambée du coût des énergies et de manière plus générale de l'inflation. Les budgets pour la vie culturelle, en particulier le festival jeune public, et le soutien aux associations sont maintenus en tant que vecteurs de sociabilisation.

Les recettes d'investissement prévues au budget s'élèvent à la somme très conséquente de 1 916 300 €. Ce montant se répartit comme suit : 1 535 000 € de subventions d'investissement accordées sur les projets de la commune, 231 000 € de FCTVA et 150 000 € de taxe d'aménagement. Aucun emprunt n'a été inscrit pour cet exercice.

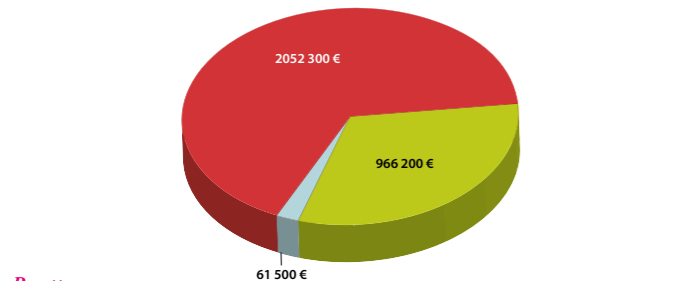
S'agissant des dépenses d'investissement, le budget 2023 intègre les derniers paiements de l'extension de l'école élémentaire et la fin du chantier de l'Amicale, et surtout la totalité des crédits nécessaires pour l'aménagement du parvis et du carrefour de la mairie, dont les travaux ont débuté. Des crédits pour les études de maîtrise d'œuvre sont inscrits pour les deux opérations majeures de la deuxième moitié du mandat : le pôle enfance de la rue du Tramway et le pôle seniors de la cour Saint-Denis.

Le montant total du budget primitif 2023 de la commune d'Entzheim, toutes sections confondues, s'établit à 6 102 830,82 €.

**A noter que le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux communaux des taxes locales, malgré un programme de travaux ambitieux.**

### Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 3 080 000 €

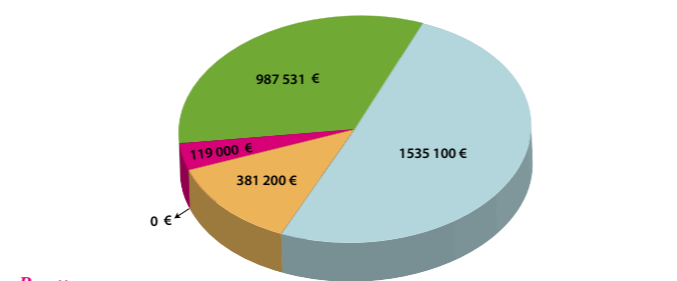


#### Recettes

- Produits divers (participations pour l'école de musique, locations de salles, de terrains communaux...)
- Impôts et taxes (produits des taxes foncières et d'habitation, dotations de l'Eurométropole...)
- Dotations, participations, remboursements (dotations de l'Etat, subventions de fonctionnement versées à la commune...)

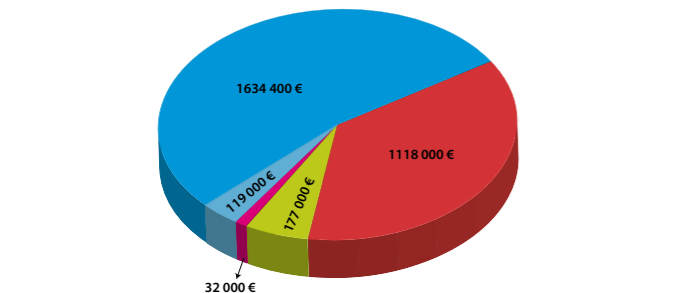
### Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 3 022 831 €



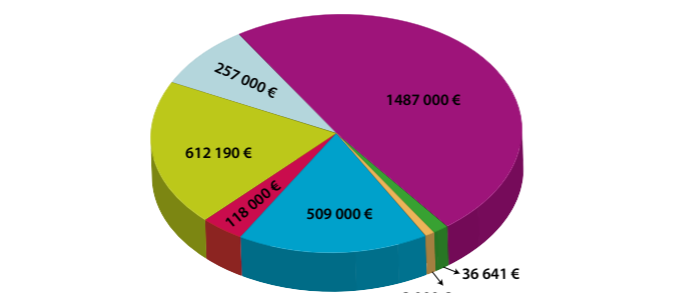
#### Recettes

- Recettes d'équipements (subventions d'investissement versées à la commune...)
- Recettes financières (TVA reversée...)
- Emprunt
- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement dégagé)
- Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves)



#### Dépenses

- Charges à caractère général (énergies, petites fournitures, espaces verts...)
- Frais de personnel (traitements du personnel, cotisations...)
- Autres charges de gestion courante (subventions versées, traitement des élus...)
- Charges financières et exceptionnelles, dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement (autofinancement dégagé)



#### Dépenses

- Dépenses financières (échances emprunt, réserves...)
- Aménagement et équipement de la zone de loisirs (y compris ancien dépôt d'incendie, Envol, foot, tennis et pétanque), aires de jeux et jardins familiaux
- Travaux sur le domaine public (éclairage public notamment) et autres terrains (cimetière, lac, espaces verts), acquisitions foncières
- Travaux sur bâtiments et terrains communaux
- Acquisition de matériel, mobilier, matériel roulant
- Aménagement du parvis et du carrefour de la mairie
- Déficit d'investissement 2022 reporté en 2023

## LE MOT DU MAIRE



Cet éditorial marque déjà la mi-mandat.

La première moitié a été fortement marquée par la période Covid. C'est lorsqu'on a pu organiser pour la deuxième année consécutive le festival « L'Escale dans les nuages » que l'on a vraiment pu se rendre compte que cette page était tournée.

Nous sommes parvenus à réunir deux années de suite l'ensemble des élèves de nos écoles et d'autres publics jeunes et moins jeunes dans notre salle des fêtes afin d'apprécier les nombreux spectacles proposés. Le prochain rendez-vous évènementiel sera la séance de cinéma plein air, le samedi 22 juillet 2023.

Pendant ces trois premières années, nous avons concrétisé de nombreux projets comme la rénovation du presbytère, l'agrandissement de l'école élémentaire, la restauration du domaine Saint-Denis et tout récemment la restructuration du local de tennis et la création de la salle municipale de l'Amicale. Ce local, à peine terminé, est déjà utilisé, depuis le mois d'avril, comme support à la restauration scolaire, nous pensons même que deux services seront nécessaires à partir de la prochaine rentrée scolaire.

Actuellement, c'est le chantier du parvis de la Mairie qui est dans sa phase la plus visible mais aussi la plus contraignante. Les travaux se déroulent comme prévu, mais la gêne pour la circulation va se prolonger sous différentes formes jusqu'en septembre.

Pour la deuxième partie du mandat, les projets majeurs sont le Pôle Enfance et le Pôle Seniors. Pour ces deux projets, les jurys ont désigné les différents maîtres d'œuvre. Je remercie les membres pour la maturité des débats, c'est une phase cruciale où nous devons nous assurer que le projet sur lequel nous nous engageons répond bien au cahier des charges établi.

Les arguments décisifs pour le choix du projet Pôle Enfance ont été le côté pratique et fonctionnel, l'aspect lien école-nature, mais aussi, argument plus technique, la réponse aux défis énergétiques. C'est le cabinet NUNC d'Eckbolsheim qui a été sélectionné.

Pour le projet Pôle Seniors, nous avons privilégié l'aspect humain et chaleureux ainsi que l'intégration dans l'urbanisme du centre-ville, qui ont le plus pesé dans notre choix. C'est ici le cabinet RICHTER de Strasbourg qui a remporté le plus grand nombre de voix.

L'adhésion aux deux projets a été forte et va renforcer notre motivation pour leur réalisation. L'aspect financier reste un point de vigilance, car il reste des incertitudes au niveau du coût de l'énergie, des taux d'emprunt et des niveaux de prix lors de l'attribution des marchés de travaux.

Dans ce contexte se pose la question du niveau de fiscalité qui a fait l'objet au sein du Conseil Municipal de discussions sur l'avenir des taux. Pour le court terme, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux pour notre commune.

Ces deux équipements semblent déjà être devenus indispensables au vu des nombreuses sollicitations adressées à la Mairie. En effet, la demande locale en logement est exceptionnellement forte et nécessite des réponses au niveau des infrastructures. C'est la modification en cours du Plan local d'Urbanisme de l'Eurométropole de Strasbourg, qui sera encore adoptée cette année, qui nous permettra de réguler la croissance de notre commune à un niveau raisonnable.

Reste un sujet de préoccupation que sont les transports collectifs : le partenariat EMS/Région SNCF pour la création du REME (Réseau Express Métropolitain Européen) n'a pas apporté les résultats escomptés ; pire, il a même détourné certains utilisateurs qui sont revenus au déplacement individuel. Cette situation inacceptable est en train d'évoluer progressivement sous la pression des Maires de l'Eurométropole de Strasbourg qui ont relayé les difficultés des administrés.

Le souci de la qualité de vie dans notre commune reste présent en permanence dans l'évolution de nos projets, mais fait aussi l'objet d'actions isolées en faveur de l'environnement. La commune reste volontaire par rapport aux opportunités d'acquérir des parcelles qui ne sont pas d'intérêt majeur pour l'agriculture, mais qui peuvent servir à enrichir la biodiversité au niveau du ban communal. Notre commune, de plus en plus attrayante, est très fréquentée par les promeneurs et cyclistes locaux et des environs.

Tout est réuni pour vous souhaiter un bel été !

Votre Maire Jean HUMANN

## INAUGURATION DU BÂTIMENT DE L'AMICALE ET DE L'ENTZHEIM TENNIS CLUB

Extraits du discours prononcé par le Maire Jean Humann lors de la cérémonie officielle d'inauguration de la salle de l'Amicale et du local Tennis, après les travaux de restructuration de l'ancien dépôt d'incendie et de l'éclairage des courts de tennis extérieurs le samedi 20 mai 2023.



Discours du Maire Jean Humann, le samedi 20 mai 2023

«Après une année 2022 exceptionnelle en termes d'inaugurations, avec l'extension de l'école élémentaire il y a un an presque jour pour jour et la maison de la cour Saint-Denis en septembre lors des Journées du Patrimoine, nous retrouvons en 2023 un rythme de croisière avec l'inauguration de ce jour qui devrait être la seule de l'année.

S'agissant de l'ancien dépôt d'incendie d'Entzheim, devant lequel nous nous trouvons, la principale question qui s'est posée à nous était: démolir ou restructurer?

Quels sont les principaux éléments qui nous ont amenés à prendre la décision de la restructuration pour ce bâtiment jeune mais qui a déjà son histoire?

Il a été le témoin d'évolutions importantes de notre village:

- En 1990, inauguration du dépôt d'incendie d'Entzheim par mon prédécesseur Philippe Debs et par Catherine Trautmann, présidente de la Communauté Urbaine de Strasbourg, il y a 33 ans;



Nouvel éclairage des courts de tennis de l'ETC



Perspective du nouveau bâtiment de l'Amicale et de l'Entzheim Tennis Club

- En 2011, la commune a construit un point d'accueil pour le Tennis Club d'une surface de 50 m<sup>2</sup>, accolé au bâtiment et à proximité immédiate des courts de tennis;

- Le dépôt d'incendie a été utilisé comme tel jusqu'au regroupement des sections de sapeurs-pompiers d'Entzheim, Geispolsheim et Blaesheim entré en vigueur le 1er mai 2013, avec un centre de secours situé à Geispolsheim. Une convention tripartite signée en 2014 avec la CUS et le SDIS a permis d'acter le déclassement du dépôt d'incendie et de le rétrocéder en pleine propriété à la commune d'Entzheim;

- Depuis, l'ancien dépôt d'incendie n'était plus utilisé que par les membres de l'amicale d'Entzheim et par les jeunes sapeurs-pompiers pour leurs actions de formation;

- Au fil des ans, le dépôt d'incendie qui était au départ un bâtiment isolé dans la nature, s'est retrouvé petit à petit dans une position centrale au milieu des autres équipements construits par la ville: atelier municipal, courts de tennis en plein air, courts couverts, espace sportif et associatif L'Envol, non loin le parvis et le carrefour de la Mairie dont le chantier de réaménagement a démarré et bientôt le pôle seniors de la cour Saint-Denis.

En parallèle, des besoins nouveaux sont apparus, auxquels la commune a décidé de répondre en partant sur la restructuration de l'existant:

- Souhait du Tennis club de continuer de se développer en offrant de meilleures conditions d'accueil aux joueurs;

- Volonté de la commune de créer une petite salle pouvant être spécifiquement louée pour les petits événements familiaux jusqu'à 50 personnes ou mise à disposition aux acteurs de la vie associative; la salle des fêtes étant souvent surdimensionnée et les club-houses des associations déjà utilisés par ailleurs. La part des logements collectifs a fortement augmenté dans la commune et cet équipement permettra aux familles de se retrouver en nombre dans un cadre adapté;



Coupé de ruban par les personnalités officielles, de gauche à droite: Mariette Schott, Architecte DPLG, Philippe Hemmerling, Président de l'ETC, Jean Humann, Maire, Françoise Buffet, Députée du Bas-Rhin et Sébastien Zaegel, Conseiller d'Alsace

- Obligation d'une mise aux normes ERP des locaux existants;
- Une dimension environnementale a été apportée au projet avec la refonte du chauffage, l'isolation des bâtiments et l'infiltration des eaux pluviales;
- Dernier argument et non des moindres en faveur de la restructuration: une structure de bâtiment solide, pérenne et fiable et un ensemble entièrement de plain-pied.

Je tiens de suite à remercier le Conseil Municipal qui a de façon unanime, soutenu ce projet qui a pris de l'ampleur au fur et à mesure de l'avancement des études: de l'approbation de l'avant-projet le 10 juillet 2020 pour 305 000 € TTC, nous sommes passés à plus de 600 000 € TTC pour les marchés de travaux attribués le 24 février 2022. Honoraires, mobiliers et équipements complémentaires inclus, le montant de l'investissement se sera élevé au final à plus de 700 000 € TTC.

En complément, la mise en place de l'éclairage LED des courts de tennis extérieurs, que nous inaugurons aussi aujourd'hui, a coûté près de 39 000 €. En parallèle, le contrôle d'accès pour les installations tennistiques a également été revu. Tous ces nouveaux équipements permettront au Tennis Club de continuer de se développer.

Heureusement, nous avons pu bénéficier pour ces investissements du soutien financier de plusieurs partenaires:

- L'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, pour un montant de 205 073 € soit 40 % du montant des marchés de travaux;

- La région Grand Est, qui nous a soutenu de deux manières, dans le cadre du dispositif de Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité pour la salle de l'Amicale, à hauteur de 51 268 €, et dans le cadre du dispositif de Soutien aux investissements sportifs pour la mise en place de l'éclairage sur les courts de tennis extérieurs, pour 4 605 €;

- La Collectivité Européenne d'Alsace, au titre du fonds de solidarité communal, pour un montant de 43 867 €;

- La Fédération Française de Tennis verse quant à elle directement au club une aide de 6 000 € pour l'agrandissement du club-house et l'installation de l'éclairage sur les deux courts extérieurs.

Un grand merci à ces 4 cofinanceurs pour leur soutien!



Vue intérieure de la nouvelle salle l'Amicale

Je tiens aussi à citer le personnel communal particulièrement à l'œuvre sur ce chantier qui était tout de même décomposé en 12 lots de marchés de travaux, avec le responsable des services techniques Mario Cecconi, très précis et exigeant sur la qualité et la coordination, Sébastien Laeng, notre Directeur Général des Services, pour les aspects juridiques et la chasse aux subventions, éléments essentiels de tout projet, ainsi qu'Estelle Monpeyssen pour l'exécution financière des marchés publics.

Je voudrais adresser mes félicitations à notre architecte Mariette Schott pour son implication dans la restructuration de ce bâtiment très hétérogène, auquel l'auvent extérieur qui le ceinture donne une unité. Pour ce travail, elle a été accompagnée par les bureaux d'études PROJEX pour les lots fluides et SFI pour les aménagements extérieurs. Je remercie également les entreprises pour leur intérêt pour ce chantier terminé dans les délais impartis.

Il est important de relever que le bâtiment restructuré, livré durant les dernières vacances d'hiver, a permis de répondre d'emblée à un besoin immédiat: au-delà des locations le week-end, l'Amicale accueille depuis 3 mois la cantine scolaire pour une trentaine d'élèves scolarisés en CM1-CM2, du fait de la saturation du bâtiment restauration actuel. De plus, les inscriptions enregistrées pour la prochaine année scolaire confirment l'important accroissement de cette demande, à laquelle l'Amicale permet de répondre en attendant la réalisation du pôle enfance de la rue du Tramway, l'un des deux projets phares de la seconde moitié du mandat.

Cette fonction de restaurant périscolaire ne faisait pas partie de notre plan mais il arrive aussi que les événements aillent dans le bon sens.

L'Amicale accueille aussi en soirée des cours de l'école municipale de musique, dont les salles à l'Envol sont saturées certains jours de semaine. Cette structure est très dynamique et la demande de locaux augmente en conséquence.

Ces usages, qui n'étaient pas forcément planifiés au lancement du projet, reflètent l'évolution de notre commune d'Entzheim, en particulier sa jeunesse et son ambition culturelle dont elle peut être fière.

Je vous remercie tous pour votre présence et votre écoute. »

## AMÉNAGEMENT DU PARVIS ET DU CARREFOUR DE LA MAIRIE : UN CHANTIER SPECTACULAIRE AU CŒUR D'ENTZHEIM



Démolition de la maison du 57 route de Strasbourg



Pose des bordures en granit

Démarré avec le désamiantage et la déconstruction de la propriété du 57 route de Strasbourg, le chantier de réaménagement du parvis et du carrefour de la mairie bat actuellement son plein. Il entraîne des difficultés de circulation et d'accès à la mairie et à la zone de loisirs pour les habitants d'Entzheim, que nous remercions pour leur compréhension. Quelques images de ce chantier de grande ampleur.



Pose des pavés au carrefour des rues Jacques Humann, de la salle des fêtes et de la route de Strasbourg

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La seconde édition du nettoyage de printemps organisée le 25 mars dernier par la commune a rencontré un franc succès. Munis de gilets, sacs poubelle et pinces, les citoyens ainsi que les enfants de l'Espace Jeunes ont sillonné le village, à la recherche de déchets divers et variés. Le ciel chargé n'a pas démotivé les troupes dont la récolte était, à l'instar de la première édition, très fructueuse.

La commune remercie tous les participants pour leur contribution citoyenne au nettoyage du ban communal.

Rendez-vous l'année prochaine pour la 3ème édition!



## PLANTATION D'UNE HAIE

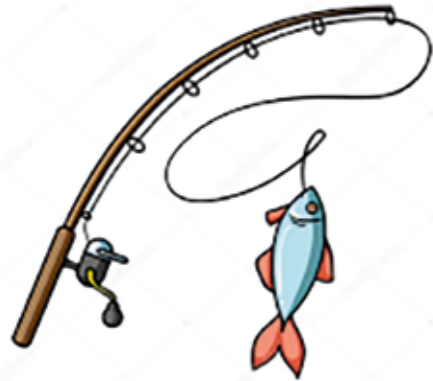
A la fin de l'hiver, une haie champêtre a été mise en place au Sud-Est du village sur une parcelle agricole venant d'être achetée par la commune. 1 080 plants d'arbres et arbustes locaux ont été plantés sur une longueur de 360 mètres, avec une grande quantité de mulch. Pour cette action, la commune avait répondu avec l'aide de l'organisme Bio en Grand Est à l'appel à projets « Plantons des Haies » du plan France Relance et obtenu une subvention de 6 793 €, sur un coût total de 19 561 €.



Les haies et les arbres champêtres jouent de nombreux rôles d'intérêt général (protection de la ressource en eau, lutte contre l'érosion des sols, limitation des risques d'inondation), mais aussi agronomiques (contribution au bien-être animal, effet brise vent, refuge pour les insectes pollinisateurs et auxiliaires des cultures, stockage de carbone) et environnementaux (abris pour de nombreuses espèces animales, supports de diversité végétale, maillons constitutifs de la trame verte et bleue).

Cette haie en particulier permet de créer une continuité paysagère entre un bois existant et la végétation qui longe l'ancien fossé communal. Elle constituera par la suite un écran visuel et acoustique entre les zones habitées et les infrastructures routières au Sud et à l'Est d'Entzheim.

## APP ENTZHEIM PÊCHE À L'ÉTANG - CARTES DE PÊCHE VACANCES



Pour vous détendre cet été, l'APP d'Entzheim vous propose des cartes de pêche journalières au tarif de 10 € la journée. L'achat de carte peut se faire au local des pêcheurs tous les samedis de 17h à 19h et les dimanches de 10h 30 à 12h, ou en contactant Alain Riehl au [06 81 04 79 95](tel:0681047995).

## AFEE ENTZHEIM VOUS PROPOSE CET ÉTÉ, DES STAGES À L'ENVOL



Cet été, l'AFEE propose des stages à l'Envol :

### 1 stage « ATELIERS PILATES »

Du lundi 7 août au vendredi 11 août 2023

### 2 stages « FITNESS FONCTIONNEL ET PILATES »

Du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2023

Du lundi 21 août au vendredi 25 août 2023

Contact : Françoise Hug - [06 82 82 30 70](tel:0682823070)

## ETC ENTZHEIM OFFRE ESTIVALE DU TENNIS CLUB D'ENTZHEIM



10 € par mois pour accéder aux courts extérieurs + 3 € de licence découverte pour les personnes n'ayant pas été licenciées depuis plus de 5 ans.

## INITIATION GRATUITE AU QI GONG



Petra Schmitt propose de vous initier gratuitement à la pratique du Qi Gong au mois d'août 2023! Rendez-vous à la salle de gym de l'Envol :

- Mercredi 23 août de 9 h 30 à 10 h 30

- Jeudi 24 août de 17 h 00 à 18 h 00

Le Qi Gong fait partie de la médecine traditionnelle chinoise. Accessible à tous et à toutes, quels que soient son âge et sa condition physique. Le Qi Gong, littéralement « travail de l'énergie », est une gymnastique traditionnelle de santé dont les origines remontent à plus de 5 000 ans.

Profitez de cette belle opportunité!

## INVITATION À LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU JEUDI 13 JUILLET 2023



A 20 h 30 Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la mairie présidée par Monsieur le Maire, avec la participation de la Société de Musique « La Concorde » et des Sapeurs-Pompiers d'Entzheim.

Après le verre de l'Amitié, des lampions seront distribués aux enfants présents avant de rejoindre la salle des fêtes. Toute la population est ensuite invitée au bal populaire en plein air organisé par le Football Club d'Entzheim.

Vers 23 h 00 Tir d'un feu d'artifice offert par la commune d'Entzheim (accès du public : côté stade de football) sous réserve de l'accord final de la Préfecture du Bas-Rhin.



## LIONS CLUB STRASBOURG

Le 24 juillet en fin de journée aura lieu au club house de pêche une réception de 35 jeunes du monde entier de 32 nationalités différentes dans le cadre du Centre International Francophone Grand Est.

Contact : Jean-David Pascal  
[pascaljeandavid@gmail.com](mailto:pascaljeandavid@gmail.com) – [03 88 68 99 52](tel:0388689952)

Le Troisième Souffle présente

# CINÉ PLEIN AIR

Festival itinérant dans l'Eurométropole de Strasbourg

GRATUIT

22.07 Animations dès 19h30  
Projection à la tombée de la nuit (vers 21h50)

Toutes les infos sur [www.cinepleinair.eu](http://www.cinepleinair.eu)

ENTZHEIM | PARVIS DE L'ESCALE,  
PLACE DES FÊTES

PERSEPOLIS

Strasbourg.eu R.F.M. citiz

## MESSTI D'ENTZHEIM



### 28<sup>ème</sup> GRAND MARCHÉ AUX PUCES

organisé par la Société de Musique  
« La Concorde » d'Entzheim

**DIMANCHE 13 AOÛT 2023**  
de 8 h 00 à 18 h 00

**Renseignements et inscriptions**  
avant le **26/07/2023** : [07 81 15 22 57](tel:0781152257)  
ou [concorde\\_map@yahoo.fr](mailto:concorde_map@yahoo.fr)

Restauration et buvette sur place  
Soirée tartes flambées à partir de 17h

## L'ESCALE DANS LES NUAGES

### RETOUR EN IMAGES SUR LA 2ÈME ÉDITION DU FESTIVAL JEUNE PUBLIC D'ENTZHEIM

Fort de son succès lors de sa première édition, le festival «L'Escale dans les nuages» a fait son grand retour du 2 au 7 mai 2023. La programmation, dédiée tant aux petits qu'aux grands, a fait l'unanimité.

Différents spectacles ont été proposés pour toutes les tranches d'âge, tout au long de la semaine. La journée festive de dimanche a été marquée par des animations en tout genre et sans interruption, dans le décor paysager du lac.

Malgré les aléas de la météo, les spectateurs ont pu participer à des jeux et ateliers, assister à des représentations artistiques ou encore faire un tour de manège très insolite, le tout dans une ambiance festive et gourmande grâce à la petite restauration proposée par l'Espace Jeunes.



Un public captivé par les animations en plein air



Envie de rue – Echasses, jonglage et clown par la Compagnie Les Accroballes



Bal'us'trad – Bal traditionnel



Au fil de l'eau – Spectacle musical par l'Ensemble Atrium



Aïe Aïe Aïe – Spectacle burlesque par la compagnie Houppz!



Démonstration de modélisme nautique par Navi Club 67



Les pieds dans le plat – Spectacle gourmand par la compagnie Dounya



Jeux en bois



Les manègeurs d'étoiles

## LA COUR SAINT-DENIS DOUBLEMENT RÉCOMPENSÉE



A travers un nouveau label « Patrimoine et Tourisme local », Airbnb a décidé d'intervenir dans la sauvegarde du bâti ancien, avec la Fondation du patrimoine.

C'est ainsi que la commune d'Entzheim s'est vue remettre, le 17 mars dernier, un chèque de 30 000 € récompensant l'octroi de ce label, lors d'une cérémonie à Bouxwiller.

Par ailleurs, la commune a eu le privilège d'obtenir un prix régional dans le cadre de l'édition 2023 des « Rubans du Patrimoine ». Ce concours a pour but de récompenser des communes et intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti. A noter qu'Entzheim est la seule commune alsacienne à recevoir une telle distinction cette année.

Dans son discours prononcé le 17 mars à Bouxwiller, le Maire Jean Humann a relevé que cette opération patrimoniale aura permis de donner une grande visibilité à ce site de la cour Saint-Denis qui a vocation à accueillir un pôle seniors réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale et à devenir un lieu de vie au cœur du village.

GRANDE CONTRIBUTION CITOYENNE

**Construisons ensemble  
L'ALSACE DE DEMAIN  
S ELSASS VUN MORJE**



Exprimez-vous  
pour que vos idées comptent  
sur [entre-vos-mains.alsace.eu](https://entre-vos-mains.alsace.eu)

## PERSONNEL COMMUNAL

Le printemps, fidèle à sa symbolique, a été synonyme de changement au sein du service administratif de la mairie de la commune d'Entzheim.

Mathilde Secci a été recrutée le 9 mai 2023 au poste d'agent d'accueil polyvalent, remplaçant Laurie Nonnenmacher, qui souhaitait retourner dans le secteur privé.

Fraîchement diplômée en lettres et en médiation, elle a pu expérimenter le travail au sein de la fonction publique grâce à des stages en médiathèque. Accoutumée à accueillir du public, elle est ravie de son nouveau poste à Entzheim, grâce auquel elle en apprend tous les jours sur les arcanes de la vie publique. Ses premiers contacts avec l'équipe municipale et les différents acteurs de la commune ont conforté son choix professionnel.

La commune exprime ses remerciements à Laurie Nonnenmacher, qui a exercé avec compétence sa fonction au sein de la mairie pendant trois ans.



## ENTZHEIM SOUTIENT LES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Depuis l'arrivée de réfugiés ukrainiens au printemps 2022, l'association SAMARIE, les paroisses catholiques et protestantes, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale de la commune se sont mobilisés pour leur offrir des moments chaleureux.

Au mois d'avril, un goûter a été organisé à l'occasion de la Pâques orthodoxe, puis un barbecue le lundi de Pentecôte. Les Ukrainiens se sont tout autant investis que les associations en confectionnant des gâteaux et en proposant des animations. L'une des plus marquantes a été la performance d'une cantatrice ukrainienne, nouvellement arrivée à Entzheim, qui a partagé quelques chants de son répertoire.

Par ailleurs, l'épicerie solidaire de l'Appart-City est toujours active grâce aux bénévoles entzheimois.



## DES ÉTUDIANTS EN DESIGN IMAGINENT LE FUTUR D'ENTZHEIM

Lors de l'année scolaire 2022/2023, la commune d'Entzheim a constitué le terrain d'exploration et d'expérimentation de la classe de seconde année de l'InsituLab (DSAA – diplôme supérieur d'arts appliqués de niveau master) basé au lycée Le Corbusier d'Illkirch-Graffenstaden.



Le partenariat conclu entre la commune et l'InsituLab a permis aux 24 étudiants en design, spécialisés en design graphique, design d'espace ou design de produit, d'imaginer et de concevoir leurs projets de fin de diplôme sur le territoire d'Entzheim, sur la thématique « ralentir ». Pour la commune, l'intérêt de la démarche réside dans la vision prospective intitulée « Entzheim 2040 », bénéficiant des idées créatives et innovantes des jeunes designers. Des sujets tels que le tourisme de proximité, les déplacements, la santé, le logement, les réseaux sociaux, le langage... ont ainsi pu être traités par les projets des étudiants. Tout au long de l'année, des ateliers ont été organisés avec les élus à l'école élémentaire, à l'Espace Jeunes, avec des seniors ou même directement avec les passants sur le domaine public.

Après la découverte collective et individuelle du territoire communal, la mairie a confié pour la fin de l'année scolaire les clefs de la maison alsacienne de la cour Saint-Denis, qui a accueilli les étudiants en résidence durant les mois de mai et de juin.

Le point d'orgue du partenariat a été l'exposition du 15 au 18 juin des 24 projets de fin de diplôme dans la maison et sa dépendance, suivie la semaine suivante des soutenances des projets devant un jury de professionnels. Ce moment fort marque la fin des études de la majorité des étudiants venus de toute la France, qui garderont ainsi un souvenir impérissable d'Entzheim. A noter qu'une édition prévue après la rentrée de septembre, réalisée conjointement par la mairie et l'InsituLab, retracera ce partenariat et présentera les travaux des étudiants.



Ciné-débat sur le thème « ralentir » le 10 mai à l'Escale



Vernissage de l'exposition des projets de fin de diplôme le 15 juin



Les projets des étudiants en design ont pris place à tous les niveaux de la cour Saint-Denis (ici dans les combles)

## DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

La commune d'Entzheim avait sollicité le service de la Prévention Urbaine de l'Eurométropole de Strasbourg pour déployer un périmètre de vidéoprotection autour des équipements communaux faisant sporadiquement l'objet de dégradations et autres incivilités.

Trois caméras ont ainsi été mises en place aux abords de l'Envol et de l'Escale. Une quatrième caméra sera installée au niveau du carrefour de la mairie dans le cadre des travaux de réaménagement en cours. Les flux vidéo sont transmis en direct au Centre de Supervision Vidéo de l'Eurométropole, qui pourra être saisi en cas de besoin par la commune ou par la gendarmerie.



## ELAGAGE DES ARBRES ET ENTRETIEN DES HAIES



Pour assurer la commodité du passage au droit des trottoirs et des voies communales, il est important que chaque propriétaire assure l'élagage des arbres et l'entretien des haies le long de sa propriété.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne pas s'étendre sur le domaine public. La hauteur est limitée à 2 mètres.

En cas de risques avérés pour la sécurité des piétons notamment, la commune rappelle qu'elle peut faire réaliser les travaux d'élagage aux frais des propriétaires négligents.

## NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 9h à 20h
- dimanches et jours de fête de 9h à 11h.

D'une façon générale, « *Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé...* »

(article R.1334-31 du Code de la santé publique).

## DÉJECTIONS CANINES



Des canisachets mis à disposition par l'Eurométropole peuvent être retirés gratuitement en mairie. Des distributeurs de canisachets en libre-service ont été mis en place dans les espaces publics et le long du chemin piétonnier. Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remercie pour ce geste citoyen.

## UNIVERSITÉ POPULAIRE

L'Université Populaire Sans Frontières propose une nouvelle fois à partir de la rentrée scolaire des cours d'anglais pour enfants, ainsi que des cours de sophrologie.

L'UPSF propose également des cours d'anglais pour adultes à Geispolsheim.

Renseignements au 06 60 53 92 76



# MANIFESTATIONS 2023

## JUILLET

- 10 au 12:** Espace Jeunes: « Détours de planches » (Escale)  
**13:** Cérémonie de la Fête Nationale et bal populaire organisé par le FCE  
**17 au 21:** AFEE: Ateliers fitness fonctionnel et fascia pilates (Envol)  
**20:** Âge d'or: Réunion mensuelle (Préau)  
**22:** Parvis de l'Escale: Ciné plein air: Film « Persepolis »

## AOÛT

- 7 au 11:** AFEE: Ateliers pilates (Envol)  
**11:** Espace Jeunes: Soirée karaoké familiale  
**13:** La Concorde: Marché aux puces  
**17:** Âge d'or: Réunion mensuelle (Préau)  
**21:** Association pour le don de sang: Collecte de sang (Escale)  
**21 au 25:** AFEE: Ateliers fitness fonctionnel et fascia pilates (Envol)  
**27:** Tennis Club Entzheim: Journée Doubles surprises

## SEPTEMBRE

- 10:** A.P.P: Concours de pêche à l'Américaine (Club-house de pêche)  
**21:** Âge d'or: Réunion mensuelle (Préau)  
**23:** Country Djeis Bodina: Soirée (Escale)  
**30:** Badminton: Barbecue de rentrée (Envol)

## OCTOBRE

- 1:** Paroisse Protestante: Fête missionnaire (Escale)  
**14:** Handball: Soirée (Escale)  
**19:** Âge d'or: Réunion mensuelle (Préau)  
**20:** Commune: Remise des prix du Concours de Fleurissement (Escale)

**21:** SAMARIE: Repas festif (Escale)

**23:** Association pour le don de sang: Collecte de sang (Escale)

**28:** Football Club Entzheim: Loto (Escale)

**28:** A.P.P: Soirée Sanglier (Club-house de pêche)

## NOVEMBRE

**3:** La Boule Volante: Soirée tarot (Escale)

**4-5:** A.P.P: Pêche aux brochets (Club-house de pêche)

Ailes Historiques du Rhin: Bourse Aéronautique (Escale)

**11:** Cérémonie du 11 Novembre

**16:** Âge d'or: Réunion mensuelle (Préau)

Forum Emploi de l'Aéroparc (Escale)

**17:** Relais Petite Enfance: Spectacle (Escale)

**24:** La Boule Volante: Assemblée Générale (Escale)

**25:** Amicale des Pompiers: Sainte Barbe (Escale)

**26:** La Concorde: Concert (Escale)

## DÉCEMBRE

**2:** Football Club Entzheim: Fête de Noël (Escale)

**3:** La Boule Volante: Fête de Noël (Escale)

**6 ou 13:** Familles et Loisirs: Spectacle Saint Nicolas (Escale)

**10:** Commune: Fête de Noël de nos aînés (Escale)

**16:** Ecole de musique: Concert de Noël (Escale)

**17:** SAMARIE: Concert Gospel Kids (Escale)

**21:** Âge d'or: Réunion mensuelle (Préau)

**COMMENT LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DES MOUSTIQUES DANS MON ENVIRONNEMENT ?**  
**ADOPTONS LES BONS GESTES !**

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Chaque femelle de moustique peut pondre environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir.

**Pour éliminer les larves de moustiques :**

**Il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner :**

- petits récipients
- puces usagées - mieux vaut aussi les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter
- encombrants

**Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine y compris dans les cimetières ou si possible :**

- supprimer les soucoupes des pots de fleurs
- ou remplir les soucoupes et les sables de sable ou de gravier

**Couvrir les réservoirs d'eau avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu :**

- bidon d'eau
- citernes
- bassins

**Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore...).**

**Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement :**

- gouttières
- regards
- caniveaux et drains



**Pendant les fortes chaleurs**

**Protégez-vous**

**RESTEZ AU FRAIS** **BUVEZ DE L'EAU**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Préférez des activités sans efforts

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • 4clanicle

